



**NATIONS
UNIES**



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2007/L.4
14 mai 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Vingt-sixième session

Bonn, 7-18 mai 2007

Point 15 a) de l'ordre du jour

Questions administratives, financières et institutionnelles

Exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007

Exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note des états financiers provisoires pour l'exercice biennal 2006-2007, au 31 décembre 2006, présentés dans le document FCCC/SBI/2007/INF.1.
2. Le SBI a pris note également de l'état des contributions au 30 avril 2007, présenté dans le document FCCC/SBI/2007/INF.5, et a exprimé sa gratitude aux Parties qui avaient versé ponctuellement leurs contributions au budget de base, et en particulier à celles qui avaient fait des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus découlant de la Convention et au Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires. Examinant le rapport du Comité des commissaires aux comptes, le SBI s'est en outre déclaré préoccupé par les contributions non acquittées, en particulier celles qui étaient dues sur plusieurs années, et a invité très instamment les Parties qui ne l'avaient pas encore fait à régler leurs contributions dans les meilleurs délais.
